**Brice Saint-Loup prend la Direction Générale de Schöck France**

**Schöck, inventeur du rupteur de ponts thermiques, annonce la nomination de Brice Saint-Loup en tant que Directeur Général de Schöck France. Brice Saint-Loup aura en charge le développement français de la stratégie Schöck, sur le marché des solutions thermiques, acoustiques et structurelles.**

Brice Saint-Loup, 41 ans, marié et père de deux filles, accède à son nouveau poste chez Schöck fort d’une solide connaissance du secteur de la Construction et d’une double culture franco-allemande favorisant les échanges avec la maison mère dont le siège se situe à Baden-Baden. Un atout pour appréhender, de concert avec l’Allemagne, les besoins spécifiques du marché français (second marché européen du groupe) en vue de développer les produits les plus adaptés.

D’un cursus initial technique, complété par une école de commerce, Brice Saint-Loup se spécialise rapidement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, en intégrant, dès 2008, l’expert en ascenseurs et escaliers mécaniques Schindler, chez qui il occupera successivement les postes d’Ingénieur Commercial, puis Responsable Financier et enfin Responsable d’agence. En 2015, il rejoint Liebherr, premier fournisseur mondial de grues, comme Directeur du SAV, puis en 2021 la société Lamilux, fabricant de produits d’éclairage naturel et de désenfumage, pour laquelle il a créé et dirigé l’entité française.

Souhaitant relever un nouveau challenge, Brice Saint-Loup accompagne désormais Schöck dans l’élaboration et l’application d’une nouvelle stratégie en parfaite adéquation avec les attentes du marché tricolore, des donneurs d’ordres et prescripteurs. Brice Saint-Loup, « *fier d’intégrer une entreprise familiale qui prend le temps de bien faire les choses, privilégiant la pérennité aux résultats à courts termes* », met déjà en exergue sa volonté de « *déployer une stratégie de croissance, basée sur l’innovation et la diversification. Si les rupteurs de ponts thermiques représentent la majeure partie de notre chiffre d’affaires puisque nous en sommes les inventeurs, et nous continuons d’ailleurs d’innover en la matière avec une toute nouvelle référence qui sera lancée courant 2024, nous disposons aussi d’un plus large panel de solutions techniques qu’il nous faut déployer. 2024 s’annonce ainsi comme l’année où nous allons à la fois asseoir encore davantage notre expertise dans le traitement des ponts thermiques mais aussi nous diversifier* !

*Soulignons enfin que l’année 2023 a été marquée par la reconnaissance du traitement des ponts thermiques dans la directive européenne EPBD et ce, grâce à la mobilisation de Schöck France. L’année 2024 sera tout aussi importante, car démarreront à la fois le début des discussions « CAP 2030 » qui devront aboutir à la révision de la réglementation environnementale 2020 et la transposition progressive de la nouvelle directive européenne ».*

Retrouvez les solutions hautes performances **Schöck** au service de l'efficacité énergétique sur **EnerJmeeting le 6 février, stand N°21 Zone ENERJ-BAT.**